

Comité de pilotage  
PRÉVENTION



# Convention Prévention SYCTOM et Région Ile-de-France

14 octobre 2010

# Prévention : une dynamique territoriale



Comité de pilotage  
PRÉVENTION

**Au niveau national** : Dispositif ADEME « Plan et programmes locaux de prévention »

**Au niveau régional** : Accord cadre ADEME/Région = Plan Régional de Prévention.

**Au niveau du SYCTOM** : Elaboration du nouveau Plan de Prévention du SYCTOM en 2010.

**Au niveau local** : Les programmes locaux de Prévention (PLP)

# Des intérêts communs

Comité de pilotage  
PRÉVENTION



- Participer à l'atteinte de l'objectif régional de 80 % de PLP : Engagement du SYCTOM à hauteur de 100 % d'ici 2014.
- Coordonner et amplifier l'animation territoriale pour faire émerger des synergies de travail et mutualiser les besoins et les moyens.
- Identifier et présenter des thématiques (communes ou spécifiques au SYCTOM) et les programmes d'actions.

# Convention Prévention SYCTOM/Région Ile-de-France

Comité de pilotage  
PRÉVENTION



- Convention d'un an avec volonté de s'inscrire dans la durée.
- Bilan prévisionnel sur la durée du Plan.
- Passage en commission permanente de la Région le 14 octobre.
- Présentation des 5 axes de travail du futur Plan.
- Mise en place d'une démarche de suivi avec bilan des actions de l'année écoulée et ajustements sur les actions à venir.
- Création de 2 postes permanents pour le SYCTOM.

# Les actions pour 2010/2011.



Comité de pilotage  
**PRÉVENTION**

## **Axe 1 : Accompagnement des collectivités pour le développement des PLP**

### **Animation du territoire.**

- Découpage du territoire entre le SYCTOM, le SITOM 93 et le SYELOM.
- Distinguer les collectivités engagées de celles non encore engagées.
- Se doter d'outils communs de suivi des collectivités.

### **Mise en place de groupes de travail spécifiques.**

- Tarification incitative
- Education à l'environnement avec les associations.

### **Communication : Mutualiser les outils.**

- Proposer aux collectivités des kits d'animation clefs-en-main pour le SERD.
- Photothèque, films, campagnes de sensibilisation à la prévention.
- Visites des installations de traitement du SYCTOM.

# Les actions pour 2010/2011



Comité de pilotage  
PRÉVENTION

## **Axe 2 : Réduction de la nocivité.**

- Thématique spécifique proposée par le SYCTOM.
- Pour atteindre les objectifs du PREDD et PREDAS.

## **Axe 3 : Réemploi.**

- Partenariat sectoriel avec le Réseau des Recyclerie/Ressourcerie.
- Réflexion en cours pour élaborer un guide du réemploi (ADEME, associations, ressourceries)

## **Axe 4 : Actions en faveur de l'éco-conception.**

- En synergie avec la Région.
- Travail sur l'offre et la demande.

# Exemple de fiche-action



Comité de pilotage  
PRÉVENTION

## Fiche-action n°9

**Phase II :** Mise en œuvre du Plan

**Axe 3 :** Participation au développement du réemploi

**Action a :** Développer le partenariat avec les ressourceries existantes en proposant des exonérations de traitement des déchets.

**Chargé du suivi de l'action :** Sébastien Affre

### Objet/Description

Une convention de partenariat va être conclue avec le Réseau des ressourceries. Le SYCTOM propose d'aider les ressourceries qui seront créées sur son territoire de les exonérer du traitement des refus. Un accord cadre sera passé avec le Réseau et une convention détaillant les modalités techniques sera passée entre le SYCTOM et la ressourcerie.

Ce partenariat vient compléter celui déjà engagé par le Réseau avec l'ADEME et la Région.

**Cible :** Les ressourceries de son territoire

**Date/durée :** Toute la durée du Plan

Résultats attendus et critères d'évaluation :

- Nombres de conventions avec des ressourceries.
- Quantité de déchets traités par le SYCTOM.

Ressources matérielles, moyens humains et financiers

Le coût du traitement d'une tonne d'OM au tarif client au SYCTOM est de 120 €

Evaluation du tonnage : Une ressourcerie en région parisienne peut recevoir jusqu'à près de 300 tonnes. Il est décidé de prendre en compte le traitement exonéré par ressourcerie d'un maximum de 100 tonnes par an. A ce jour, le projet de ressourcerie au Blanc Mesnil (Seine-Saint-Denis) est en cours de réalisation. Il existe déjà une ressourcerie également dans le 18ème arrondissement, l'Interloque.

=> Cout estimé :  $200 \times 120 = 24\ 000$  €

**Coût total : 24 000€ en année 1.**

# Les axes de travail pour 2011

Comité de pilotage  
PRÉVENTION



## Axe 5 : Exemplarité.

- Mise en œuvre d'une méthodologie similaire à celle d'un PLP : diagnostic, programme d'actions, indicateurs de suivi.